

VILLE DE SOISY-SOUS-MONTMORENCY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

composant le conseil	33
en exercice	33
présents	29
présents par procuration	4
absent excusé	0

OBJET

Service de la Culture – Versement d'une subvention exceptionnelle au profit de l'association Donner du style

Le 23 mai 2019, à 21 heures, le Conseil Municipal de Soisy-sous-Montmorency, dûment convoqué par M. le Maire le 17 mai 2019, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. STREHAIANO, Maire, Vice-président délégué du Conseil départemental.

PRESENTS : M. Thévenot, Mme Lardaud, M. Surie, Mme Krawczyk, M. Vignaux, Mme Bonneau, M. Marcuzzo, Mme Bitterli, MM. Verna, Barnier, About, Dachez, Pelerin, Mmes Umnus, Besnard, M. Humeau, Mme Brasset, M. Pillet, Mme Oziel, MM. Le Roux, Naudet, Studzinska, Morot-Sir, Hocini, Mmes Baas, Berot, Thierry, M. Desrivières.

PRESENTS PAR PROCURATION : Mme Fréret à Mme Umnus, Mme Fayol Da Cunha à M. About, Mme Dulas à M. Verna, Mme Guilloux à M. Naudet.

SECRETARE : Mme Brasset.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219505989-20190523-DEL2019052302-DE

Accusé certifié exécutoire

Reception par le préfet : 28/05/2019
Affichage : 28/05/2019

EXPOSE DES MOTIFS

Les représentants de l'association Donner du style ont sollicité les élus de la ville de Soisy-sous-Montmorency pour le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 000€ (mille euros) afin de les accompagner pour la réalisation de leur spectacle de fin d'année.

La ville de Soisy-sous-Montmorency souhaite encourager cette association qui propose aux jeunes soisiens depuis de nombreuses années des stages, rencontres et échanges autour de la culture Hip-Hop.

L'association Donner du style organise chaque fin d'année scolaire la « DDS week » à la salle des fêtes, spectacle se déroulant sur tout un weekend, cette année les 29 et 30 juin 2019. Cette manifestation nécessite un soutien financier car l'association doit rémunérer un DJ et un jury pour arbitrer la « battle » de danseurs.

Il revient au Conseil municipal de bien vouloir autoriser le versement à l'Association Donner du style de la somme de 1 000€ (mille euros) correspondant à la contribution financière exceptionnelle de la Ville au titre de l'année 2019.

PAR CES MOTIFS

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis de la Commission Culture et Animation du 14 mai 2019,

VU l'avis de la Commission des Finances locales, Budget de la Ville, Administration générale, Personnel, Logement, Fêtes et Cérémonies du 16 mai 2019,

SUR le rapport de M. Pillet,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité,

DECIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1 000€ (mille euros) à l'association Donner du style pour l'année 2019.

Le Maire,
Vice-président délégué du Conseil départemental,

Luc STREHAIANO

Acte rendu exécutoire le

28 MAI 2019